

ÉTÉ 2014 | N°49



# BULLETIN MUNICIPAL

AGON-COUTAINVILLE



## Le mot du Maire

*Lorsqu'arrive l'été, l'expression « station balnéaire » qui nous sied si bien, prend toute son importance à Agon-Coutainville.*

*Les différents labels, « Pavillon bleu », « Station verte », « Famille plus », confirmés encore cette année, témoignent de la qualité de l'accueil que nous proposons aux estivants. La propreté de la station, la qualité des eaux de baignade, et la protection de nos sites exceptionnels comme la Pointe d'Agon, qui nous tiennent à cœur, participent de la renommée de notre commune.*

*Depuis son élection à la fin du mois de mars, la nouvelle équipe municipale travaille à la gestion et au développement d'Agon-Coutainville avec pour seul objectif l'intérêt général. Chaque élu veille à être au service de tous.*

*Ce début de mandat est marqué par de nombreuses et fructueuses réunions de travail, qui permettent de mieux connaître la vie de la commune, de traiter les questions urgentes, de réaliser rapidement les mesures qui s'imposent, et de mettre en chantier les projets.*

*Parmi les questions importantes qui ont été abordées figurent le rythme scolaire ainsi que le nouveau PLU.*

*Cet été 2014 est un été particulier de notre histoire. Libérée par les Forces Alliées le 28 juillet 1944, notre commune célébrera ce 70<sup>e</sup> anniversaire par l'organisation de plusieurs manifestations. Et si nous sommes en paix, grâce aux Alliés, c'est avec nos amis Allemands que nous pouvons dire « Plus jamais ça ».*

*Ce travail de mémoire se traduira par un hommage au Dr Guillard, chirurgien de Coutances pendant la guerre et dont le parking de la rue Dramard portera désormais le nom. Nous n'oublierons pas nos engagés volontaires de la 2<sup>e</sup> DB, ni les civils, témoins de ces journées décisives. Une plaque commémorative en souvenir de six jeunes du Coutançais partis vers l'Angleterre depuis Agon-Coutainville en 1940 sera posée le 4 juillet à l'Ecole de Voile. Nous avons la chance de recevoir les témoignages et la parole même de ceux qui ont vécu ces événements et qui résident sur notre commune. Écoutons-les attentivement...*

*Pour bien aborder la saison, nous avons accentué nos efforts sur l'embellissement de la station, la qualité de nos services et tout ce qui peut mettre en valeur l'attrait de la commune. Pour terminer, je souhaite à tous, commerçants, hébergeants, sportifs, touristes et résidants, une bonne saison estivale 2014, à Agon-Coutainville.*

Christian Dutertre





# SOMMAIRE / N°49

<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	p. 2	<b>COMMENT ÇA MARCHE</b>	
<b>RETOUR EN IMAGES</b>		Le PLU .....	p. 14
L'Abeille de la Solidarité à l'Assemblée .....	p. 4	<b>VIE QUOTIDIENNE</b>	
Bibliothèque et école du Mequet .....	p. 4	Pavillon Bleu 2014 .....	p. 16
25 avril 2014, un jour très jazz		Ça bouge côté commerces .....	p. 16
à Agon-Coutainville .....	p. 5	Les parkings.....	p. 16
Florilège de Noël .....	p. 5	La promenade sur la digue .....	p. 17
Défense contre la mer .....	p. 5	Vers la fin des produits phytosanitaires .....	p. 17
Tempêtes .....	p. 6	Défibrillateur.....	p. 17
Astragale .....	p. 7	Plan canicule ou plan neige :	
<b>TEMPS FORTS</b>		lutte contre l'isolement .....	p. 17
1 <sup>er</sup> festival Ondes Sonores.....	p. 8	<b>MEMOIRES</b>	
<b>DOSSIER</b>		Famille Lombardie.....	p. 18
Le 28 juillet 1944 à Agon-Coutainville.....	p. 10	<b>AGENDA</b> .....	p. 20

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR À LA MAIRIE TOUTE REMARQUE ET SUGGESTION POUVANT CONCOURIR À L'AMÉLIORATION DE CE BULLETIN.

Le présent bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres en même temps que la publicité. Il est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme.

**Rédaction :** Commission culture du conseil municipal - Relecture : Eve Vaillend

Remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**Photos :** Couverture : photos Y. Renouf - Conseil municipal : S. Vayer - Abeille de la solidarité : M.G. Estève

**Maquette, PAO, photogravure :** Kacao

Distribution : Mairie d'Agon-Coutainville – Tél. 02 33 47 07 56 – Tirage à 2000 exemplaires.

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## PERMANENCES

### MAIRE :

Christian DUTERTRE

*Permanence tous les jours de 10 h à 12 h*

### 1<sup>er</sup> ADJOINT :

Emmanuelle POLLE

*Permanence sur RdV (par email)*

### ADJOINT :

Roger FOURNIER

*Permanence sur RdV*

### ADJOINT :

Paulette LEBRET

*Permanence les mardis et jeudis  
de 10 h 30 à 12 h*

### ADJOINT :

Olivier LECLERC

*Permanence tous les matins sur RdV*

### ADJOINT :

Michel LERENDU

*Permanence sur RdV (par email)*

### CONSEILLER délégué :

Jean-Michel LEFOURNIER

*Permanence sur RdV*

### ADJOINT délégué :

Michel PFEIFFER

*Permanence les Mercredis  
de 9 h 30 à 12 h sur RdV*

### CONSEILLER délégué :

Serge SAVARY

*Permanence sur RdV*



1/ MAIRE : Christian DUTERTRE

2/ 1<sup>er</sup> adjoint : Emmanuelle POLLE

3/ Adjoint : Roger FOURNIER

4/ Adjoint : Paulette LEBRET

5/ Adjoint : Olivier LECLERC

6/ Adjoint : Michel LERENDU

7/ Max AVENEL

8/ Pierrette BESSIN

9/ Martine COCHEPAIN

10/ Fabienne FANFANI

11/ Hubert GUILLOTTE

12/ Marcel JOIGNE

Suite aux dernières élections, le nouveau Conseil Municipal a élu le 4 avril 2014 le Maire et ses 5 Adjointes pour une durée de 6 ans. En application de la loi du 17 mai 2013, votre nouvelle municipalité est désormais composée de Monsieur le Maire accompagné dans sa mission de 22 Conseillers/Conseillères à parité.



## AUTRES PERMANENCES

### Dossiers Retraite :

Monsieur Raymond D'HOOGHE  
tous les mercredis de 11 h à 12 h

### Assistante Sociale :

Tous les mardis sauf le 1<sup>er</sup> de chaque  
mois de 14h30 à 16h

## NOUVEAU

### Notaires :

Dès la rentrée, les deux études de notaires de notre commune assureront une permanence mensuelle et gratuite en mairie. Maître Allix Girard, ainsi que maître Langenais et maître Fonty seront présents pour vous conseiller dans vos démarches et répondre à vos questions. Les rendez-vous devront être pris en mairie et l'objet de la demande clairement précisé.

### Madame Gonthier, écrivain public

Dès septembre, Madame Annie Gonthier proposera, sur rendez-vous, son aide rédactionnelle pour des démarches administratives, ou des courriers de tout ordre. Ce service, gratuit, sera effectué uniquement en mairie ou dans des cas très exceptionnels à la maison de retraite d'Agon-Coutainville. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

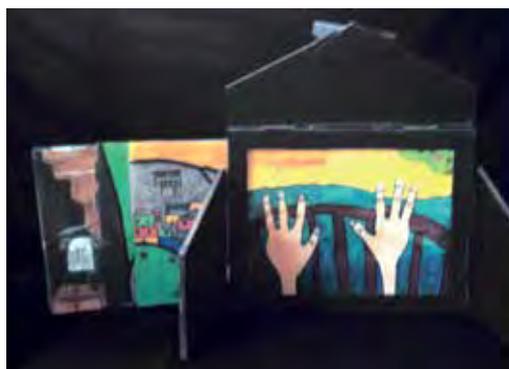
- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| 13/ Arlette LAPLACE-DOLONDE                      | 18/ Brigitte MAZUIR                   |
| 14/ Chantal LEFORESTIER                          | 19/ Stéphanie MONCUIT                 |
| 15/ Conseiller délégué :<br>J.-Michel LEFOURNIER | 20/ Adjoint délégué : Michel PFEIFFER |
| 16/ Jean LEMESLE                                 | 21/ Conseiller délégué : Serge SAVARY |
| 17/ Bernard MAUGER                               | 22/ Anne SCHMITTER                    |
|  | 23/ Sylvie VLEMINCKX                  |



## L'Abeille de la Solidarité à l'Assemblée Nationale

Cette année, c'est « L'Abeille de la Solidarité » qui était à l'honneur, le jeudi 6 Février 2014, à l'Assemblée Nationale. L'association d'Agon-Coutainville fondée par Monsieur Banville-Acard et présidée par Madame Brigitte Lemoigne a reçu le prix des Victoires des Autodidactes (prix créé 1989 par le Harvard Business School Club de France). Un chèque de 2000 euros leur a été remis. Cette somme sera intégralement versée au dispensaire de Davoung au Bénin, que L'Abeille soutient depuis 13 ans.

## Bibliothèque et école du Mequet



Depuis la rentrée des classes 2013, la bibliothécaire se propose de travailler avec les enseignants de l'école du Méquet.

Au 1<sup>er</sup> trimestre, les élèves de CM2 de Mme James sont venus à la bibliothèque pour y découvrir les différents fonds de livres, leur classement et être formés à la recherche documentaire, afin d'y être familiarisés avant leur entrée au collège.

Puis, la bibliothécaire, Flavie Guillemette, leur a proposé de continuer à travailler ensemble, sur un projet plus ludique qui aborderait la lecture, l'écriture et l'art plastique : la création d'un kamishibai.

Il s'agit d'une histoire illustrée sur une dizaine de planches que l'on place dans un castellet en bois : le butai. Le conteur, ou le montreur d'images, gaïto en japonais, se place sur le côté du butai et raconte l'histoire tout en faisant défiler les illustrations. En France, cette technique japonaise fait des adeptes qui le remettent au goût du jour.

Les élèves, ont réalisé leur kamishibai à partir d'un roman de Hubert Ben Kemoun intitulé « Les monstres de là-bas » (Editions Thierry Magnier). Ce livre aborde le thème de la différence, sujet de l'exposition à la bibliothèque en avril dernier.

L'intérêt de ce travail est qu'il fait appel à différents savoirs : l'imagination (lire une histoire), le français (découper, adapter et écrire le texte), les arts plastiques (réaliser les illustrations), le rapport aux gestes (manipulation) et l'interprétation (lecture à voix haute).

Il ne reste plus aux CM2 qu'à faire la tournée des classes pour quelques représentations !





## 25 avril 2014, un jour très jazz à Agon-Coutainville

Salle comble ce 25 avril à l'Espace Culturel où Michel Cousin à la batterie et ses compères Sébastien Vallet et Gilles Véron aux saxophones, Fabien Joubert à la contrebasse et Frédéric Mahé à la guitare, ont joué les rois du swing d'avant-guerre.

Sidney Bechet, Duke Ellington ou Benny Goodman comptèrent parmi les compositeurs vedettes de cette soirée jazzy, spéciale années 1930 et 1940.

70<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie oblige, l'américain Glenn Miller, connu pour avoir dirigé l'« Army Force Band », célèbre orchestre militaire de jazz, était également à l'affiche. Le public en redemandait et pas avare, le quintet ne s'est pas fait prier.

## Le « Florilège de Noël à la mer » du CCHL

Du 18 au 22 décembre 2013, le Cercle de Conférences et d'Histoire Locale a proposé une exposition florale « Florilège de Noël à la mer ». Dix passionnées ont œuvré sous la direction d'Anne-Marie Lebel, leur animatrice pour offrir un moment de rêve.

Heureux ceux qui ont pu admirer les étoiles extraordinaires, les bouquets vagues, les bois flottés, les bouteilles à la mer, les boules coquillages et les tables de réception au décor raffiné.

Un public nombreux s'est déplacé venant de plusieurs départements pour se plonger quelques instants dans cette « magie » qu'est l'Art Floral, un art à part entière.



## Défense contre la mer

Les tempêtes répétitives de cet hiver ont fortement attaqué le front de mer de la commune en plusieurs endroits.

Fin janvier, on pouvait craindre que la dune ne cède au Nord de « La Poulette », mettant en grave danger la zone ostréicole du GIE ainsi que la face Est de la corniche de Senéquet. Ce secteur est sous la responsabilité de la commune, le Maire a pris les décisions d'urgence qui s'imposaient.

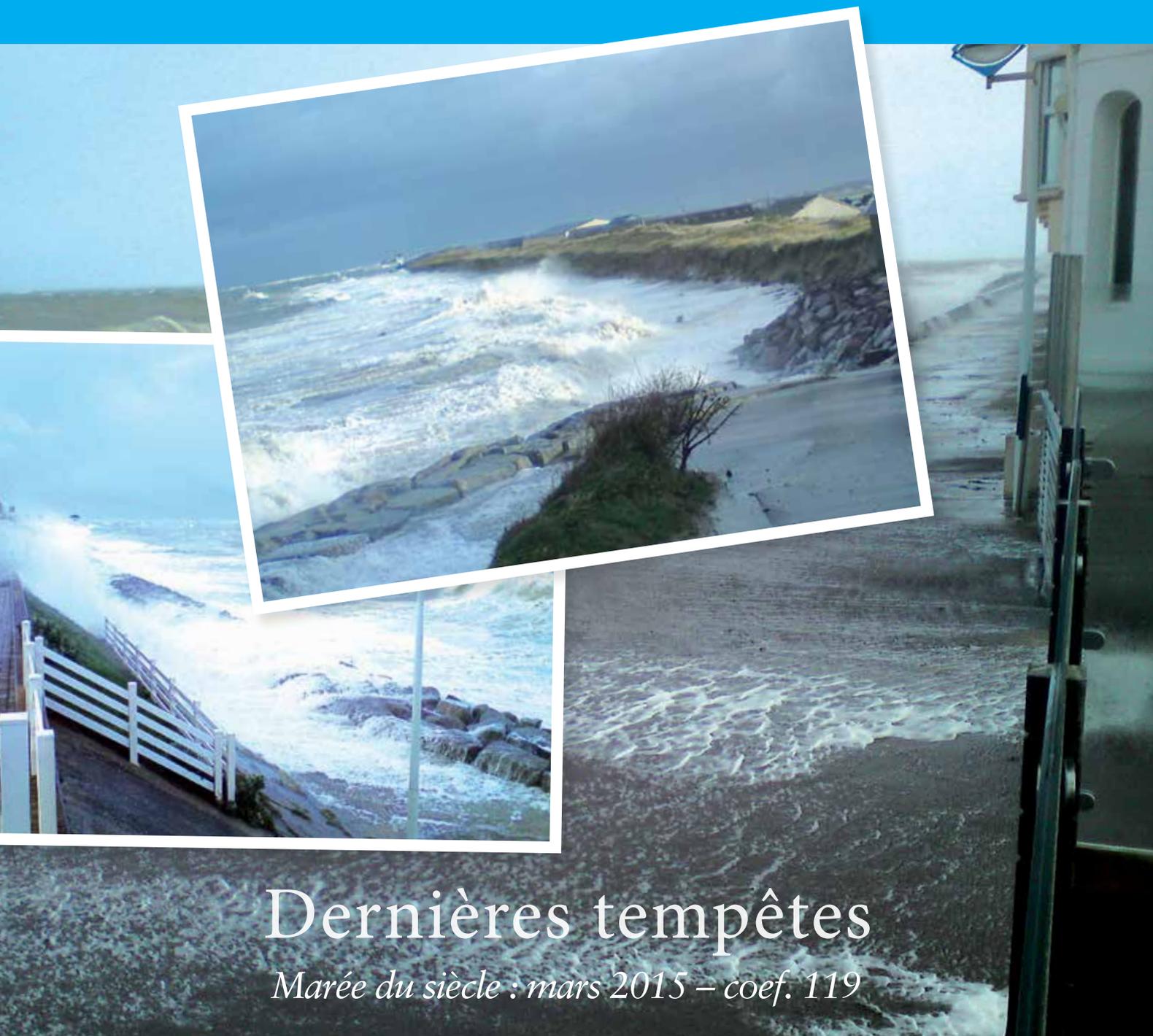
Par ailleurs, une information récente, risque de changer radicalement la gestion de défense contre la mer : en effet, une loi du 27 janvier 2014 transmet aux communautés de Communes la compétence de la défense contre la mer à compter de 2016.

Enfin soyons réalistes et modestes. Chacun sait qu'une partie importante de notre commune est en zone inondable. Nul ne peut assurer que les méthodes préventives seront suffisantes. On peut seulement espérer qu'elles amélioreront la défense contre la mer. Il faut continuer à être très vigilant.



# RETOUR EN IMAGES

A plusieurs reprises, en février dernier, la tempête « Ulla » a sévi sur nos côtes, érodant toujours un peu plus le cordon dunaire au Nord et mettant en péril l'équilibre et la résistance de la « Poulette ». Le 21 mars 2015, une marée historique, telle qu'elles ne se présentent qu'une à deux fois par siècle, d'un coefficient extraordinaire de 119 est attendue. Le coefficient théorique le plus élevé pour une marée est de 120, cela nous permet de parler de « marée du siècle » pour celle prévue à l'entrée du printemps 2015 ...



## Dernières tempêtes

*Marée du siècle : mars 2015 – coef. 119*

# “Silence, on tourne !”

La réalisatrice Brigitte Sy a choisi début juin, la rue d'Agon comme cadre de plusieurs séquences de son nouveau film, « L'Astragale », adapté du livre d'Albertine Sarrazin. Tourné en noir et blanc, situé dans les années cinquante, ce film a été l'occasion d'une reconstitution d'une ancienne épicerie rue d'Agon. L'actrice Leïla Bekhti y incarne le rôle principal aux côtés de nombreux figurants locaux.

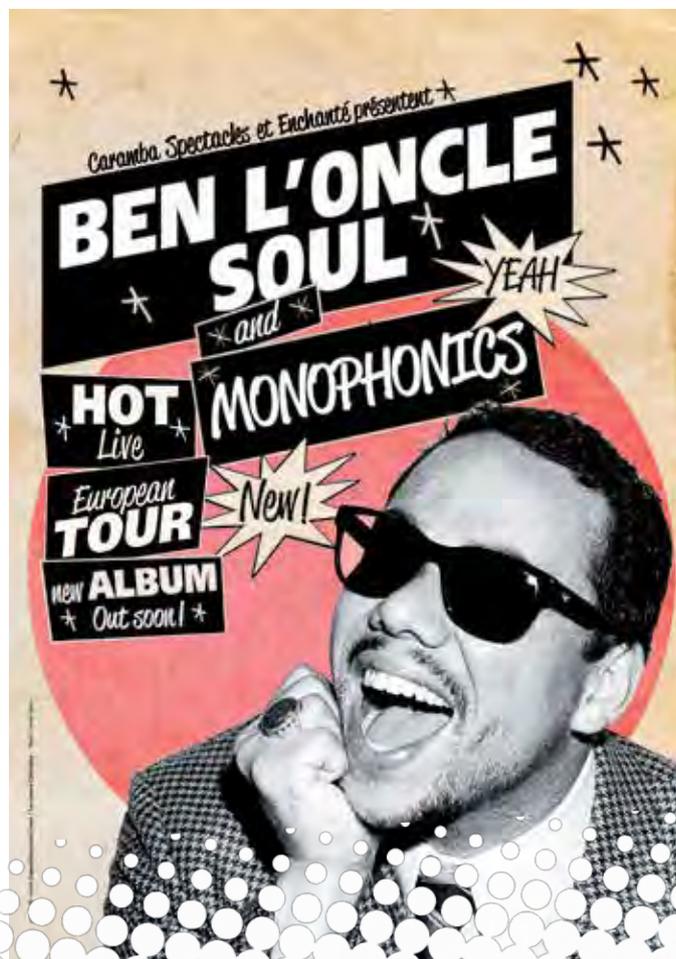
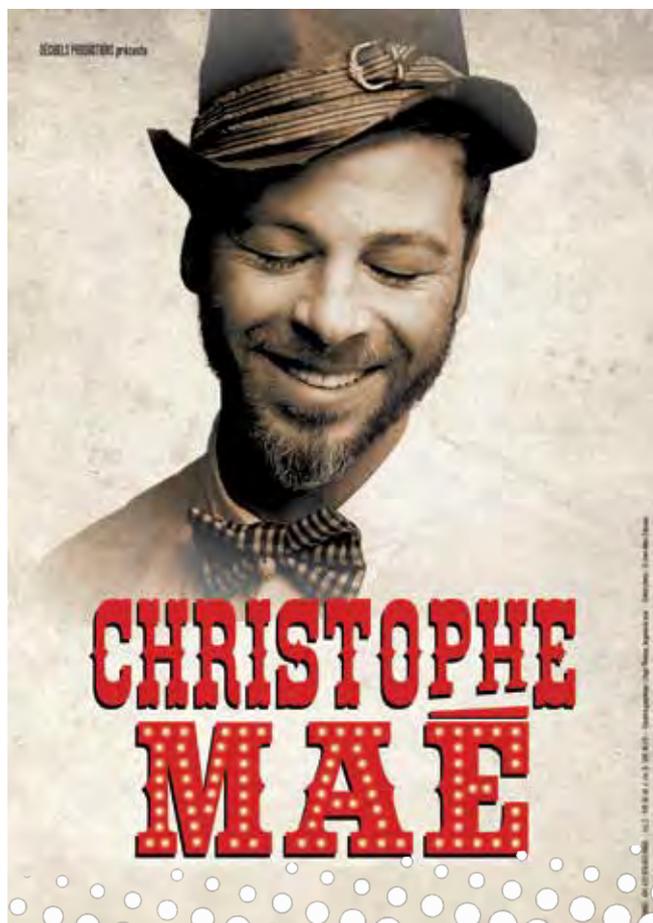
## l'Astragale

– un film de Brigitte Sy –  
avec Leïla Bekhti et Reda, Kateb



*Tout commence une nuit d'avril 1957...*

Pour sa première édition le festival Ondes Sonores frappe fort avec deux têtes d'affiches et quatre artistes confirmés !



## Programme :

Dès 18h le samedi : Le Trottoir d'en face / la Femme / Christophe Maé.

Dès 16h, le dimanche : Oldelaf, Naâman, Ben l'oncle Soul& Monophonics.

En plus des concerts, des animations gratuites et ouvertes à tous seront organisées dès l'après-midi du samedi.

L'association Mauna Kea proposera tout le weekend des initiations aux sports de glisse, des sports originaux, nouveaux ou classiques à découvrir et redécouvrir en famille.



© Thomas Smith

*Un accueil privilégié sera réservé aux festivaliers détenteurs d'un pass 2 jours : ils pourront accéder gratuitement au camping municipal « Le Marais » pour la nuit du samedi au dimanche.*

# INFOS PRATIQUES

Tarifs : 1 jour, 30 € / pass 2 jours, 40 €

Réservation possible par internet sur [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr), [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com) ou [www.myticket.fr](http://www.myticket.fr) ou à la Maison de la presse ainsi qu'à l'Office de Tourisme.

Renseignements au 02 33 76 67 30 ou sur [www.ondes-sonores.com](http://www.ondes-sonores.com)



@ Franck Bobbot



@ Sébastien Arnouts

AGON-COUTAINVILLE • [www.ondes-sonores.com](http://www.ondes-sonores.com)

28&29 JUN 2014

Christophe Maé

Naâman Oldelaf

Le trottoir d'en face

La Femme

Ben l'Oncle Soul  
& Monophonics



ONDES  
SONORES

GRATUIT ANIMATIONS GLOUSE ET SENSATIONS OUVERTES AU PUBLIC  
Toute la journée dans les rues et sur la plage du Centre.



Les 28 et 29 juin 2014, sur le site de l'hippodrome équipé pour l'occasion d'une scène couverte de 355 m<sup>2</sup>, (une des plus grandes d'Europe !), nous sommes prêts à accueillir un public nombreux venu écouter ces six groupes.

La nuit du 27 au 28 juillet avait été remplie de bruits suspects dans les vergers environnants les maisons situées au bas du Vieux-Coutainville : bruits confus, étouffés qui laissaient supposer de nombreuses présences humaines. Ce n'est que le lendemain matin que M. Lebel-Jehenne et sa famille ont pu observer qu'en effet, les terrains avaient reçu dans la nuit une troupe très importante et très discrète qui avait jugé prudent de reprendre sa route avant le lever du jour.

Nul étonnement de cette constatation car les réfugiés qui arrivaient en masse depuis plusieurs semaines, apportaient avec eux les plus récentes informations sur l'évolution des combats. Et, aux dernières nouvelles, celle-ci devenait très préoccupante pour les Allemands.

En effet, depuis le 25 juillet, par la radio de Londres et par l'origine très proche des derniers réfugiés, on pouvait pressentir que l'arrivée des Alliés était imminente.

Nombreux étaient les pauvres gens, valides et invalides qui, tout au long des semaines précédant ce 28 juillet, avaient dû abandonner précipitamment leurs domiciles et tous leurs biens. Ils avaient eu le réflexe de venir à Agon qui leur semblait être le meilleur refuge, loin des combats. Au fil des semaines, la population avait crû dans des proportions considérables. Un

## Le 28 juillet 1944 à Agon-Coutainville.

*Ce texte, signé André Thomasse a été écrit d'après des témoignages de ceux qui ont vécu cette journée du 28 juillet 1944. Déjà publié en 1984 dans le bulletin municipal de l'hiver mais non signé, il nous a semblé important de le republier et de saluer la mémoire de cet Agonnais passé en zone libre en 1941 et engagé dans l'Armée d'Afrique auprès du général Leclerc.*

*En août 1944, alors qu'il revient à Agon voir ses parents, André Thomasse s'improvise sergent recruteur pour les jeunes d'Agon, engagés le 4 août 1944 dans la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc.*

hôpital de fortune, complété de nombreuses annexes, remplaçant celui de Coutances détruit, avait été installé dans le château de Kergorlay et à l'hôtel Beau-Rivage. Ces bâtiments, inadaptés et insuffisants avaient recueilli le maximum de blessés de la région, en particulier ceux de Coutances, suite aux bombardements très meurtriers des 6 et 14 juin. Le docteur Guillard, maire de Coutances, médecin-chef de l'hôpital, en avait pris la direction.

Pour toute cette surpopulation, le ravitaillement était particulièrement difficile, les déplacements risqués. Partout des installations de fortune pour habiter, manger, coucher. Les réfugiés étaient constamment à l'affût de nouvelles sur leurs villes ou villages, sur leurs domiciles abandonnés. Nouvelles souvent déformées, parfois contradictoires. Il en résultait une tension générale, une nervosité et une anxiété bien compréhensibles.

Telles étaient la situation générale et l'ambiance qui existaient à Agon ce 28 juillet 1944.

La journée s'était écoulée comme d'habitude. Peut-être plus tendue, car les coups sourds de la canonnade semblaient plus proches. C'est dans le courant de l'après-midi, aux environs de 15-16 heures que les événements se sont soudainement précipités. Certains témoins ayant vécu et participé à ces moments inoubliables nous ont fait part de leurs souvenirs. Ils sont relatés ci-dessous dans un ordre chronologique, dans la mesure du possible. Il est évident que d'autres témoignages peuvent compléter ces récits qui n'ont pas la prétention de rapporter tous les faits et anecdotes de cette courte période de l'histoire d'Agon.

C'est Mme Vilboux, la factrice d'Agon qui terminant sa distribution de courrier par la Jeannerie, semble avoir rencontré la première, sur le territoire de la commune les éléments précurseurs Américains et elle le signalait sur le chemin du retour vers le bourg d'Agon.

Un peu plus tard, aux environs de 16-17 heures, les demoiselles Madeleine et Marcelle Fontaine, partant traire vers le mont Vintans, se trouvaient nez à nez avec trois chars accompagnés d'une petite troupe de fantassins. Elles redescendaient



*Les photos de cet article ont été réalisées  
par Robert et Jacques Bemehard  
Au centre : Jean Bemehard*

précipitamment vers la ferme de leurs parents pour prévenir, puis remontaient avec leur frère Parfait Fontaine. Un petit attroupement s'était déjà formé, composé de réfugiés et de quelques habitants du Vieux-Coutainville. Un Géorgien venait d'être abattu sur la crête du mont Vintans d'une rafale de mitrailleuse et gisait dans le fossé.

La nouvelle s'était propagée comme une traînée de poudre jusqu'au centre de Coutainville puis vers le bourg et l'ensemble de la commune.

La propriété de M. Lebel-Jehenne avait été réquisitionnée dès le 10 juillet pour l'hébergement d'un officier allemand, de deux sous-officiers et d'une trentaine de soldats d'origine géorgienne. Il y avait également dans les dépendances un important dépôt de munitions de toutes sortes, des armes et des stocks de vivres. Des chariots, pleins, prêts à partir à la nuit tombante, permettaient de deviner la mission de cette troupe.

### **Elle devait ravitailler les combattants de première ligne**

En apprenant l'arrivée toute proche des troupes alliées, une employée agricole polonaise, Mlle Stéphanie Waleswka, parlant un peu le russe, un peu l'allemand, avait courageusement entrepris de convaincre les Géorgiens de ne pas résister et de rendre leurs armes. Elle y avait réussi et était partie au-devant des Américains pour tenter de leur expliquer cette situation. Eugène Fouques, qui revenait en vélo de la Beuverie et descen-

dait vers Coutainville, alerté, repartait vers le mont Vintans. Là il dénombrait trois chars légers embusqués sur la crête qui constituaient le peloton de reconnaissance avancé de la 6<sup>e</sup> Division Blindée US.

Apprenant la présence des Alliés, Albert Charbonnaud et Armand Lenoir décidaient de se rendre sur place en passant à travers le champ de blé qui couvrait le flanc sud-ouest de la colline. A leur arrivée sur la crête, ils étaient très mal accueillis par les Américains qui leur faisaient fermement comprendre que leur imprudence aurait pu leur coûter cher. Car dans les circonstances présentes et sur des personnes non identifiées, une rafale de mitrailleuse devenait une simple précaution de défense rapprochée. Ils l'avaient échappé belle.

Les uns et les autres efforçaient de convaincre les alliés que les occupants avaient quitté la commune depuis peu dans leur grande majorité. Il ne restait dans le Vieux-Coutainville que quelques rares éléments d'arrière-garde, pas très combattifs. Les Américains, très prudents, hésitaient. Mais devant l'obstination de leurs interlocuteurs, et après une longue discussion (par la voix et par le geste) ils se décidaient enfin à poursuivre leur progression.

Au cours de l'après-midi, à l'autre extrémité de la commune, quelques groupes de retardataires Allemands tentaient de s'échapper de cette véritable souricière en traversant la rivière de la Sienne. Sur des chariots hippomobiles ils avaient chargé armes et bagages et se dirigeaient vers la Pointe d'Agon.

Tentatives vouées d'avance à l'échec, les traversées de la rivière étant quasiment impossibles à cause des sols instables de cet endroit. Les hommes se résignaient alors à abandonner leurs chariots à l'extrémité de la Charrière du Commerce, et arrivaient avec peine sur la rive opposée, à Hauteville.

Dans le bourg d'Agon, l'arrivée des libérateurs avait été rapidement connue. Le curé Bailleul avait ouvert son église et hissé sur le clocher les drapeaux français et alliés. C'est Michel Dhont et Armand Johier qui se chargeaient de tirer avec frénésie sur les cordes des cloches. Celles-ci ont carillonné longtemps, à toute volée, pour annoncer la nouvelle tant attendue.

Au mont Vintans, Eugène Fouques montait sur la tourelle du premier char pour guider l'équipe dans la traversée du Vieux-Coutainville. Paul Lehuby grimpait sur un second char qui prenait la suite, l'ensemble encadré par des fantassins. Après un premier arrêt au carrefour du Manoir de Coutainville, ils repartaient lentement par la rue du Vieux-Coutainville.

A proximité de la maison de M. Lebel-Jehenne, ils rencontraient la courageuse Stéfania Waleswka qui leur expliquait de son mieux, son opération de conversion et de désarmement des 30 Géorgiens. Sur ses indications, les Alliés cernaient la maison, le char pénétrait dans la cour et les Allemands étaient immédiatement faits prisonniers, sans résistance et sans qu'un seul coup de feu ait été tiré. Quant à l'officier et aux deux sous-officiers, ils avaient disparu. Ils étaient faits prisonniers quelques heures plus tard.

Pendant ce temps, Albert Charbonnaud était monté sur la tourelle du 3e char pour le guider jusqu'au centre de Coutainville, traversant le Vieux-Coutainville par la rue des Martyrs. Ce char stationnait un bon moment sur la place où s'étaient attroupés des Agonais et des réfugiés enthousiastes, admiratifs et reconnaissants.

Il devait se replier un peu plus tard sur le mont Vintans, son point de départ.

Vers 19 heures de violentes explosions secouaient la villa « L'Etoile Polaire » (aux environs de l'actuelle résidence du Sénequet) c'était un dépôt de munitions qui sautait, heureusement sans faire de victimes.

Les deux chars étaient restés stationnés dans la cour et à proximité de la propriété de M. Lebel-Jehenne. Là aussi un attroupement s'était vite formé. Si il y avait la même reconnaissance

envers les libérateurs, des sentiments moins dignes se manifestaient à l'encontre des prisonniers.

C'était un déchaînement de cris haineux et de gestes brutaux et il fallait le sang-froid et la maîtrise des soldats américains pour éviter le drame. On assistait également à quelques scènes dégradantes de pillage. Enfin, plus tard dans la soirée, ces chars rejoignaient eux aussi le mont Vintans, précédé de leurs 30 prisonniers.

C'est vers 19 heures que les premières salves d'artillerie étaient déclenchées par les Allemands. Il n'y avait heureusement ni tués ni blessés parmi les humains, mais de nombreuses victimes parmi les troupeaux de vaches et quelques chevaux blessés aux pattes, qui furent dès le lendemain dépecés pour servir au ravitaillement de la population. Une centaine d'impacts de projectiles étaient dénombrés près du Manoir. Vraisemblablement des tirs de mortiers.

Puis vers 23 heures, commençait un tir de harcèlement provenant d'une batterie d'artillerie allemande en position à Montmartin. Selon certains témoignages, ce tir a duré jusqu'à environ 4 heures du matin, avec explosions à intervalles réguliers. Selon d'autres, en deux salves, la première vers 23 heures, la seconde vers 4 heures le lendemain. Quoiqu'il en soit, ces tirs n'occasionnèrent que des dégâts matériels et les impacts furent dénombrés : dans le champ de course, aux environs du Vieux-Coutainville et du Manoir.

Ces tirs, trop courts, ne pouvaient inquiéter les Américains sur leur position de repli.

Le lendemain matin, vers 6h30, Parfait Fontaine allait traire avec ses sœurs vers le mont Vintans. Ils furent tout surpris de trouver, aux lieux et places des trois chars de reconnaissance de la veille, une véritable armada de chars lourds Sherman, accompagnés de nombreux véhicules et de troupes.

Certains avaient pris position sur la crête, canons pointés vers Coutainville.

Deux heures plus tard, les mastodontes avaient disparu, poursuivant leur avance vers le Pont de la Roque après avoir traversé le bourg d'Agon. Suivis par des colonnes de fantassins de la 79e Division d'infanterie US.

La commune d'Agon était définitivement libérée de l'occupation allemande, fort heureusement sans aucune perte parmi la population.

Cette issue inespérée était l'aboutissement de l'action risquée des résistants d'Agon-Coutainville et des villages voisins, qui se sont dévoués pour traverser la ligne des combats aux environs de Saint-Germain-sur-Ay. Ils sont allés, par mer ou par terre, non seulement pour ramener dans leur camp des aviateurs aillés, mais aussi pour prendre contact avec le commandement américain. Il fallait absolument le convaincre que les occupants étaient à effectif réduit et apparemment peu combattifs et par contre que les blessés et réfugiés étaient très nombreux. Et, en conséquence, de ne pas intervenir en force dans cette zone sensible. Un second élément à prendre en considération pour expliquer

cette heureuse fin, c'est que la position géographique d'Agon-Coutainville, entre la Manche et l'estuaire de la Sienne, a constitué un facteur décisif dans la stratégie des occupants, en particulier pour les Allemands. Cette zone pouvant se transformer en souricière qu'il était prudent d'évacuer au plus vite.

Sans cette action préventive et cette situation exceptionnelle, la libération de la commune aurait pu devenir un drame effroyable.

Nous remercions les concitoyens qui nous ont apporté leur concours pour la rédaction de cet article. C'est une page d'histoire d'Agon-Coutainville, il y a eu 40 ans le 28 juillet 1944.

André THOMASSE

# 28 JUILLET 1944 / 28 JUILLET 2014

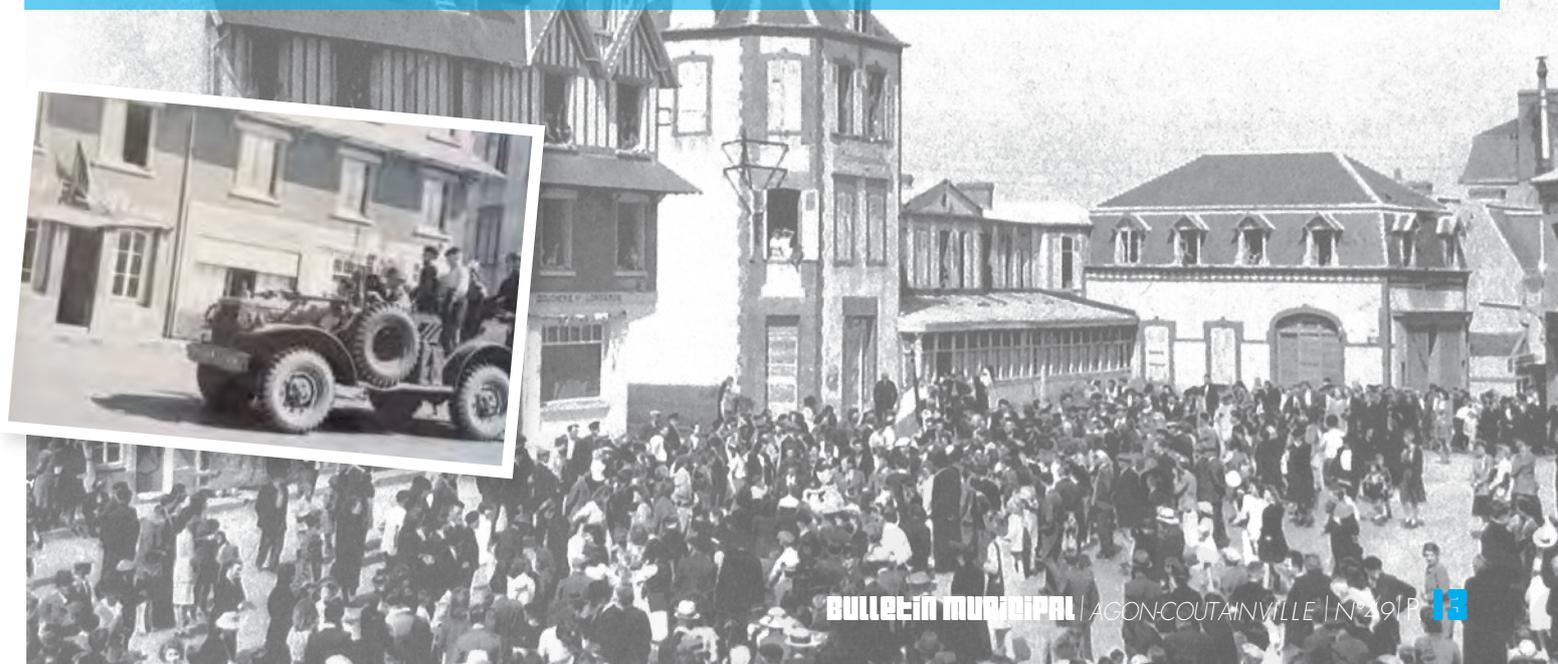
## « 70 ans de mémoire »

70 ans après sa libération par les troupes américaines, Agon-Coutainville se souvient et entend célébrer ce jour important de son histoire communale. Les cérémonies commémoratives débiteront à 10 h du matin, place du 28 juillet, et se poursuivront, à 11 h, face à la mer, parking Dramard. A la demande d'une délégation de « **Solidarité Normande aux Incorporés de Force d'Alsace-Moselle** », ce parking sera officiellement baptisé du nom du **Docteur Henri Guillard**, chirurgien de Coutances qui officia à Agon-Coutainville pendant la seconde guerre mondiale et s'attacha à sauver deux Alsaciens incorporés de force dans l'armée Allemande, en les immobilisant à l'hôpital.

*La population est invitée à venir se rassembler devant l'office de tourisme, ce 28 juillet 2014 à fleurir balcons et jardins et à hisser des drapeaux français et alliés.*

La journée se prolongera à 15 h, à l'Espace Culturel, par la **projection de plusieurs films documentaires**, dont l'un réalisé pour l'occasion d'après des témoignages d'habitants de notre commune qui n'ont rien oublié de ce 28 juillet 1944. Entrée libre et gratuite. Puis à 17 h, place De Gaulle (cale du centre), visite-conférence du Pays d'Art et d'histoire du coutançais : **Agon, d'une guerre à l'autre.**

*A noter : le Théâtre en Partance présentera « Les Voix de la Liberté », spectacle théâtral crée dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie, la veille, à 20 h 30 à l'Espace Culturel.*



## LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES (PPA)

**1. Préfecture** - Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)  
+ Autorité Environnementale

**2. Commission Départementale de la consommation des espaces agricoles**

**3. Région Basse-Normandie**

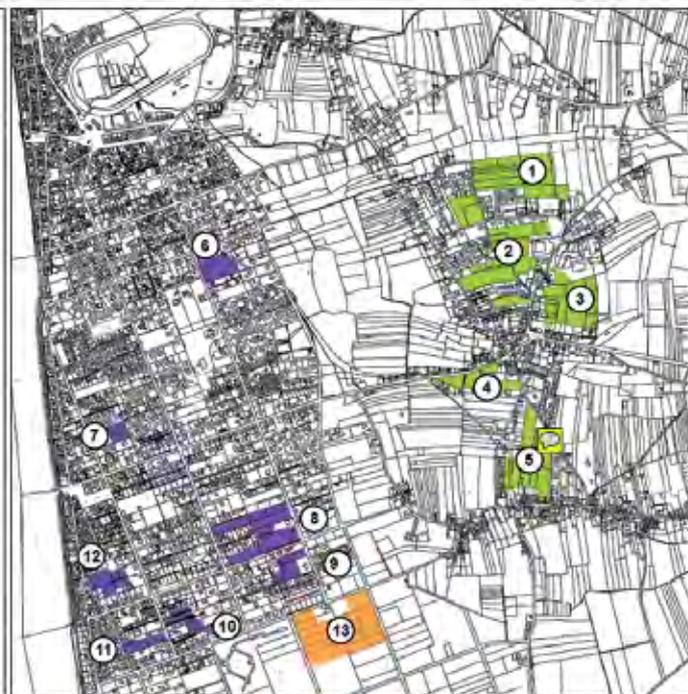
**4. Comité Régional de la conchyliculture Normandie-Mer du Nord**

**5. Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

**6. La Chambre d'Agriculture**

### 13 secteurs concernés par des orientations d'aménagement et de programmation :

- 5 secteurs autour du bourg d'Agon (vert)
- 7 secteurs en densification sur Coutainville (violet)
- 1 secteur pour la zone conchylicole de la Haule (orange)



Le principe de la transformation du Plan d'Occupation de Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été voté par délibération du conseil municipal le 23 novembre 2007.

Nous entrons maintenant dans la phase finale de l'approbation définitive.

Cette décision n'appartient pas qu'au conseil municipal. Elle engage plusieurs administrations et est assujettie à de nombreuses lois et recommandations diverses.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont été consultés et elles ont formulé leur avis.

Le Commissaire enquêteur, mandaté par le tribunal administratif de Caen, a rendu son procès-verbal de synthèse. Puis, le cabinet Prigent, chargé de notre dossier, nous a présenté la liste des modifications envisagées. Enfin, la Commission d'urbanisme dans sa réunion du mardi 13 mai a participé au mémoire en réponse.

Le commissaire enquêteur a formulé son rapport d'enquête qui a été consultable en Mairie pendant un an.

Il est bon de rappeler à ce stade que ce futur règlement (le PLU) est en parti dicté par les lois en vigueur ou des recommandations environnementales qui sont :

- La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) 13 déc. 2000.
- Le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation du Territoire : Pays de Coutances).
- Les conséquences de la loi du Littoral sur l'urbanisation (art-146-4)
- La loi Grenelle : juillet 2010
- et enfin, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme rénové dite loi ALUR (rentrée en application le 27 mars 2014)

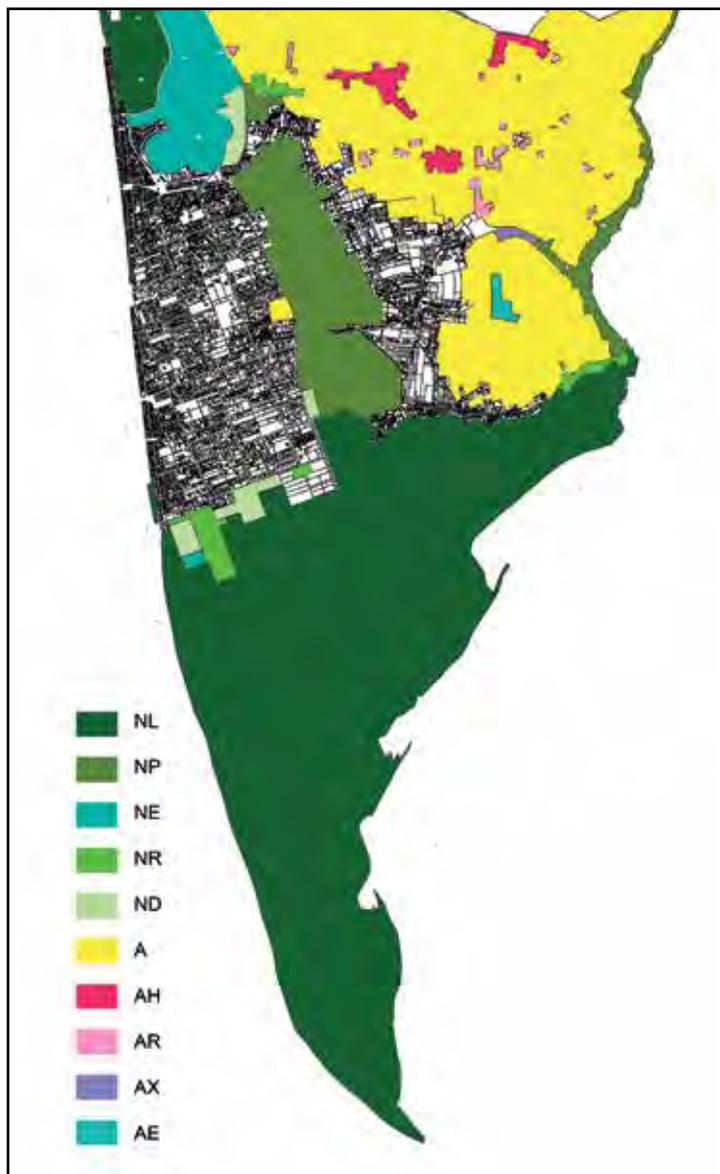
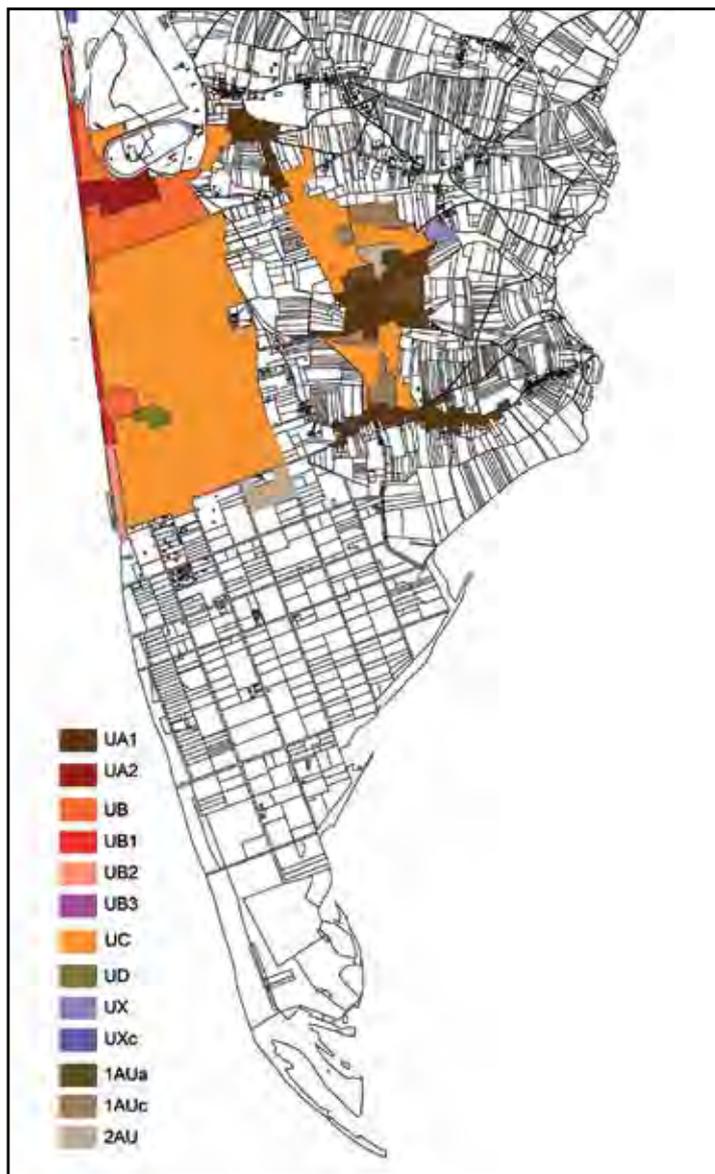
Cette loi récente sera vraisemblablement à prendre en compte et modifiera certainement l'échéancier. Nous pouvons néanmoins espérer une approbation définitive pour la fin de l'année.

En conclusion et tout pendant que le PLU ne sera pas approuvé définitivement par le conseil municipal et les services de l'Etat, c'est le POS actuel qui fait loi pour toutes les instructions de permis de construire, de lotir ou d'aménager.

Olivier LECLERC  
Adjoint chargé de l'Urbanisme

Le PLU est un règlement régissant tous les aménagements ou constructions pouvant s'élever sur notre territoire. C'est un document, élaboré à partir du POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel, suivant les nouvelles lois en vigueur, et confié par le conseil municipal à un bureau d'études (cabinet Prigent de Rennes).

# LE ZONAGE



## LES ZONES Urbaine : zones U

Peuvent être classés en zone urbaine, les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. *Article R.123-5*

## LA ZONE A Urbaniser : zones AU

Les zones à urbaniser sont des secteurs à caractère naturel de la commune, destinés à être ouverts à l'urbanisation. *Article R.123-6*

On distingue les zones : 1AU directement urbanisable des 2AU dont l'urbanisation est conditionnée par une modification du P.L.U.

## LA ZONE Naturelle et Forestière : zones N

Peuvent être classées en zone naturelle et forestière les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique, de l'existence d'une exploitation forestière, de leur caractère d'espaces naturels. *Article R.123-8*

## LA ZONE Agricole : zones A

Peuvent être classés en zone agricole, les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. *Article R.123-7*

## Pavillon Bleu 2014



Agon-Coutainville a une nouvelle fois cette année été sélectionnée pour l'attribution du Pavillon Bleu pour ses plages du Centre et du Passous. Cette distinction, récompense les communes littorales et touristiques qui s'engagent de façon significative dans une démarche de gestion de l'environnement (éducation à l'environnement, gestion des déchets, gestion de l'eau) et qui peuvent se prévaloir d'une très haute qualité de ses eaux de baignade. Ce label n'a pu être obtenu qu'après dix prélèvements effectués sur un an par l'Agence régionale de santé.

## Ça bouge côté commerces

*Ils déménagent dans Coutainville* – L'Atelier du Poissonnier se centralise et réaménage le bar Egarow – Romane et ses habits changent de trottoir et prennent la place de RC2M, qui lui migre place De Gaulle !

*Ils s'agrandissent* – Lombardie innove et propose des pâtes fraîches – Sold up conserve sa boutique mais s'ouvre à la brocante au Garage (ancien garage Traisnel) – Le restaurant La Toque rouge (casino) prévoit un changement radical d'atmosphère.

*Ils changent de propriétaire* – le salon de coiffure du bourg d'Agon, la photographe du centre et le bar brasserie de la place De Gaulle.

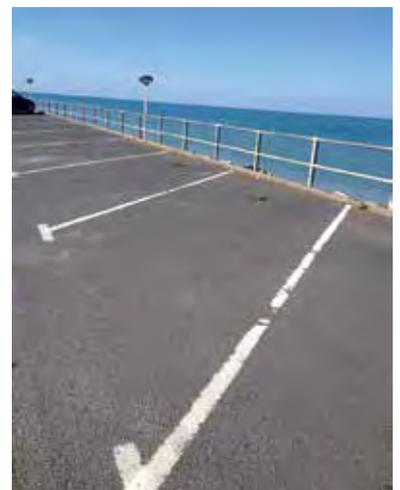
*Ils s'installent* – Mézoya, est une nouvelle boutique de surf ouverte avenue du Passous, bientôt suivie à la rentrée d'un nouveau salon de thé, en lieu et place de l'ancienne salle de gym, avenue Amiral Tourville.

## Les parkings

En saison estivale comme lors des « grands weekend » notre commune change de physionomie et étend sa population. Nous constatons alors que les parkings municipaux sont sous-utilisés par les automobilistes, soit par une méconnaissance de ces parkings, soit par facilité.

Les parkings municipaux du bourg (parking de l'ancienne poste et de l'école rue Fernand Lechanteur) et du centre, (entre la rue des Amiraux Jehenne et la rue Siméon Luce), sont particulièrement sous-utilisés. Tout comme l'est l'ancien parking Dramard, bientôt rebaptisé le 28 juillet prochain du nom du Dr Guillard.

Par ailleurs, une meilleure signalétique de ces parkings est en cours.



## La promenade sur la digue

À Agon-Coutainville, une digue-promenoir de près de quatre kilomètres permet d'effectuer une magnifique balade depuis l'école de voile au sud, jusqu'à la Poulette au Nord. Surplombant la plage et la mer, lieu d'échange et de rencontre, son accès est réservé aux promeneurs.

Plusieurs panneaux informent du règlement. Nous remercions vivement tous les usagers de la digue de le respecter, laissant ainsi les piétons admirer le large en parfaite sérénité.



## Vers la fin des produits phytosanitaires



Le Conseil Municipal est très attaché au respect de l'environnement et à la propreté dans toute la commune.

La Municipalité réfléchit aux mesures à prendre pour diminuer, et a terme supprimer, l'usage de pesticides dans l'entretien de la voie publique.

Dans un premier temps, chacun est invité, selon son souhait, à exprimer son refus de l'usage de produits phytosanitaire devant sa porte, manière douce de sensibiliser les habitants à l'interdiction de tels produits en 2020.

Il importe de rappeler que chacun se doit d'entretenir le trottoir devant son habitation. Souhaitant soutenir celles et ceux qui assurent cet entretien et veulent éviter tout traitement phytosanitaire, la Mairie va proposer un autocollant indiquant ce choix.

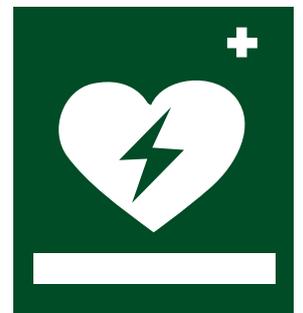
## Défibrillateur

Trois défibrillateurs sont installés sur notre commune. L'un au niveau de l'ancien Office de Tourisme, l'autre derrière le poste de secours de la plage du Passous et le dernier dans les vestiaires du club de foot.

Ces appareils servent à analyser l'activité du cœur en cas d'arrêt cardio-respiratoire. D'une utilisation très simple (allumer l'appareil et suivre les instructions données), le défibrillateur délivre un choc électrique mesuré afin de contracter le cœur et lui permettre de battre normalement à nouveau.

Pour tout malaise sur la voie publique, contactez les pompiers au 18.

*A noter : durant la saison estivale, chacun des quatre postes de secours de la digue (Centre, Plancha, Passous et Ecole de voile), est équipé d'un défibrillateur. Ces postes sont ouverts de 10 h 30 à 19 h 30, tous les jours.*



## Plan canicule ou plan neige : lutte contre l'isolement

Les personnes isolées susceptibles de se sentir fragilisées en période de canicule ou d'épisodes neigeux sont invitées à se faire connaître auprès du Secrétariat de la Mairie (02.33.47.07.56).

Cet avis concerne également les familles de ces personnes qui peuvent, si elles le souhaitent donner les coordonnées d'un proche isolé, en mairie. Ces informations ne seront utilisées qu'en cas d'urgence météorologique pour lutter contre l'isolement.

### Bernard Lombardie, tel père, tel fils

C'est en 1933, quelques années après la naissance de son fils Bernard, que Raymond Lombardie, boucher à Agon, ouvre la première boucherie Lombardie de Coutainville. La boutique est alors située « Place Centrale », cette place qui après 1944 prendra le nom de : De Gaulle.

Raymond avait succédé à son oncle, Jean-Baptiste Lefèvre, boucher-marchand de bestiaux depuis 1900. Bernard succèdera à son père, puis Philippe à Bernard et enfin, les fils de Philippe à leur père ... Et vive la dynastie Lombardie !

### Bernard, l'homme au chapeau noir

Il a le sourire tranquille et la poignée de main imposante. Pour le croiser, rien de plus simple, il suffit de compter parmi les premiers clients du matin du centre de Coutainville. Le reconnaître est tout aussi facile, il est l'homme au chapeau noir. Bernard Lombardie est officiellement en retraite, mais on ne décroche pas comme cela d'une vie de labeur, d'une vie offerte au bien-être du client. En revanche, Ida, sa femme, vive comme un oiseau, refuse de retourner mettre son nez dans la boutique du centre mais cultive encore les aromatiques qui parfument les plats cuisinés maison.

Ida, comme Bernard, c'est une vie de travail. Elle a dix-neuf ans, lorsqu'en 1953, charmante poupée en blouse blanche, elle s'installe, au lendemain de son mariage, derrière comptoir de la boucherie-charcuterie Lombardie d'Agon. Ses beaux-parents ne sont pas loin et si Ida ne connaît rien à la viande, elle apprendra, par amour pour Bernard. Elle apprendra les levers aux aurores pour préparer les agneaux, (toujours de pré-salé), elle apprendra l'art de la découpe, surtout les escalopes de veau, récalcitrantes en diable pour la débutante qu'elle est alors. Elle apprendra à ne pas redouter les cris des bêtes tuées, sur place, dans l'abattoir qui jouxte ou presque la boucherie d'Agon. Car Bernard est un tueur, branche la plus noble du métier de bou-

cher, le tueur se devant plus que quiconque d'apaiser la bête avant de l'abattre.

### Album de famille

Ida et Bernard nous font donc l'amitié d'ouvrir leur album de famille et l'histoire des Lombardie se déploie au fil des pages. Bernard, avec son petit vélo et son grand tablier blanc, immaculé,



sans une tache de sang. Bernard et son père (dont le photographe des années 1930 a tranché la tête), en compagnie des employés, dont l'un est armé d'un long couteau. Sur un autre cliché, impensable aujourd'hui, c'est un « bœuf cousu », que l'on voit en devanture de la boucherie-charcuterie d'Agon, soit une bête entière, tranchée dans la hauteur, pendue par les pieds et recousue de papier doré. Une tradition du Vendredi Saint, celle d'une boucherie décorée d'agneaux pour un jour saint où à l'époque nul n'aurait eu l'idée de venir commander un morceau de viande. Nul, sauf une petite dame, dont on taira le nom, qui par fidélité à la République laïque venait chercher son petit beefsteak... D'autres temps, d'autres mœurs.

### Lombardie père et fils

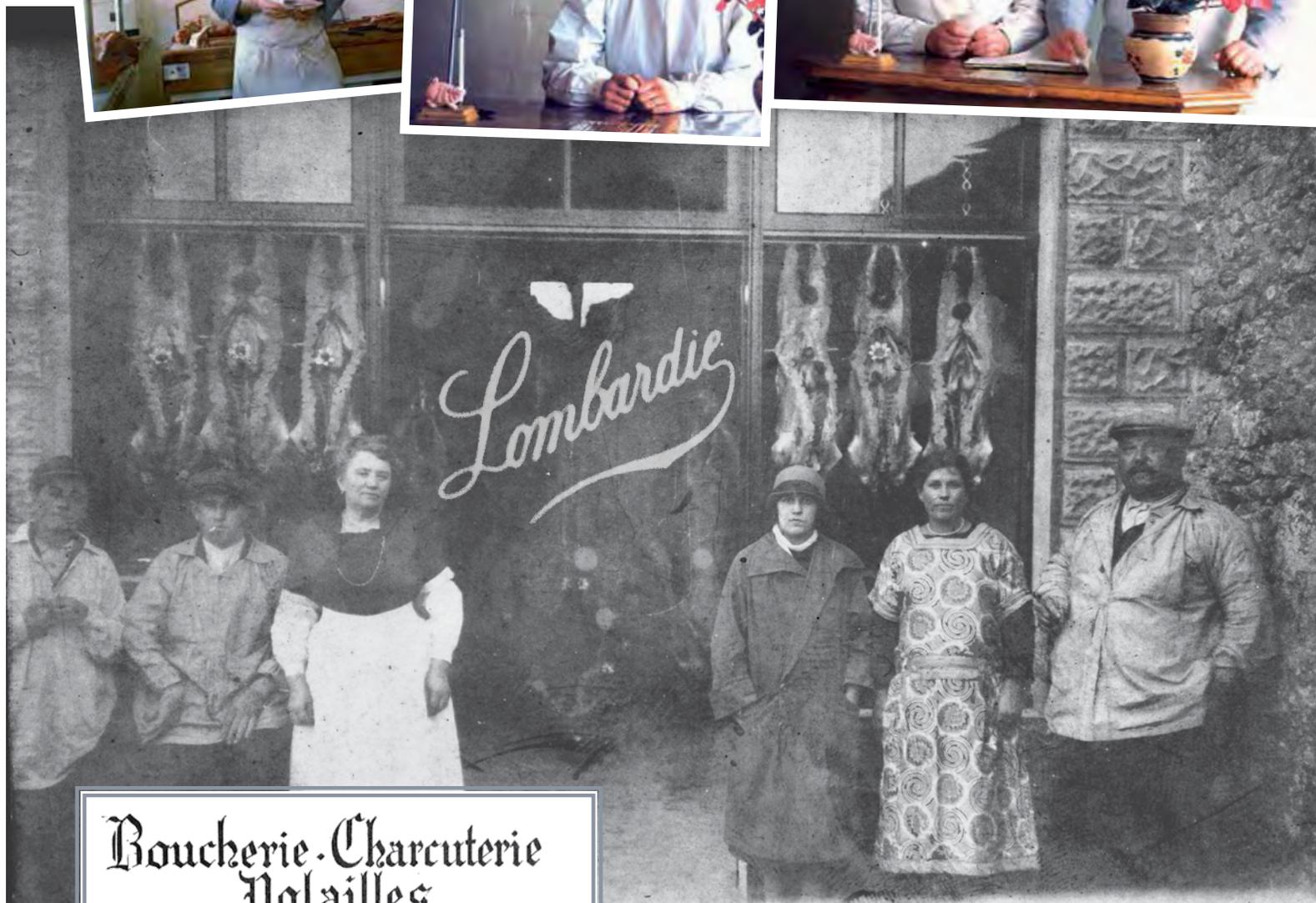
Apprenti chez son père dès quatorze ans, Bernard Lombardie devient son associé au moment de son mariage en 1953. Il tiendra la boucherie de Coutainville, (la présence d'un charcutier juste à côté lui interdisait de développer terrines et pâtés), quand Ida sera à Agon. En 1976, Bernard rachète l'ancien « Café de Paris » et s'installe dans le centre, un emplacement inchangé depuis. L'époque a évolué, les abattoirs privés ont

disparu, suite à un décret signé en 1961, par Michel Debré, alors Premier Ministre. Bernard Lombardie avec d'autres bouchers de la région, ira manifester son mécontentement à Paris auprès du Ministre de l'Agriculture, Henri Rochereau. Il croira avoir été entendu, célébrera cette victoire d'un verre de champagne mais que nenni, les abattoirs privés seront bien enterrés et comme d'autres, il se devra d'accompagner ses bêtes choisies sur pied aux grands abattoirs. Philippe est désormais l'associé de son père et c'est à lui que l'on doit le développement des plats cuisinés et l'activité de traiteur. C'est à lui que l'on doit

aussi le nouveau « magasin de pâtes ». Mais n'allez pas leur dire que leurs origines italiennes seraient à l'origine du projet, car Lombardie n'est pas plus italien qu'un autre...

Mais déjà la jeune génération est dans les murs. Les fils de Philippe, Ludovic, vingt-quatre ans, boucher, et Cédric, dix-neuf ans, pâtissier-chocolatier, sont en poste à Coutainville. Et pas un jour sans la visite de l'homme au chapeau noir...

Emmanuelle POLLE  
Adjointe à la culture



**Boucherie - Charcuterie  
Volailles**

VIANDES DE 1<sup>er</sup> CHOIX  
*Son Pré-Salé - Ses Plats préparés - Ses Spécialités*

## Les points forts...

### Juillet

#### Du lundi 7 au vendredi 22 août

Réveils musculaires

#### Samedi 12 juillet

Concert gospel église Notre Dame des Flots, 21 h

#### Dimanche 13

Vide-Grenier Mare de l'Essay

Concours de chant « **Hissez les voix** » dès 14 h

Feux d'artifice à 23 h 45

#### Du lundi 14 au dimanche 20

Tournoi de tennis des jeunes,  
au Tennis Club de Coutainville

#### Vendredi 25

Une toile à la belle étoile : Cinéma en plein air.  
22 h 30, Mare de l'Essay « **Blues Brothers** »  
de John Landis. La projection sera précédée d'un  
concert de la « **Barge en Folie** », départ Cale du  
Centre à 18 h

#### Dimanche 27

« **Les Voix de la Liberté** » Création du Théâtre en  
Partance dans le cadre du 70<sup>e</sup> Anniversaire de la  
Bataille de Normandie (Espace Culturel)

#### Lundi 28

« **Agon, d'une guerre à l'autre** » Visite-conférence du  
Pays d'Art et d'histoire du coutançais : Rdv à 17 h  
place De Gaulle (Cale du Centre)

### Septembre

**Samedi 6** - Forum des associations / **Samedi 27** -  
Journée des églises du pays d'art et d'histoire du  
coutançais

### Octobre

**Mercredi 22** - Visite d'un arboretum et réalisation  
d'un herbier / **Mercredi 29** - Journée des enfants  
« Spéciale Halloween »

### Août

#### 6 Août 2014

Concert au Manoir du Vieux Coutainville (musiques  
de la Renaissance et folklore Sud-Américain) dans le  
cadre des concerts de « **La Lande Musicale** »

#### Jeudi 14

Une toile à la belle étoile : Cinéma en plein air.  
22 h, Le Passous « **Camping** » de F. Onteniente.

#### Vendredi 15

Marché à la Brocante,  
toute la journée, place du 28 juillet

#### Du dimanche 17 au jeudi 21

Tournoi de tennis OUATT,  
Tennis Club la Jeune France

#### Dimanche 24

33<sup>e</sup> Enduro Pédestre des Sables  
[www.endurodessables.com](http://www.endurodessables.com)

#### Samedi 30

La Coutainvillaise : randonnée cyclotouriste  
et marche

### Novembre

**Du samedi 8 au dimanche 16** - Exposition :  
Salon Préparons les Fêtes / **Samedi 29 et**  
**dimanche 30** - Marché de Noël

### Décembre

**Dimanche 28** - Bain de Noël

*Le programme complet des animations  
est disponible à l'Office de Tourisme.*



# INFOS PRATIQUES

**MAIRIE** : avenue Louis Perier – T : 02 33 47 07 56 / F : 02 33 47 90 85  
e-mail : [mairie.agoncoutainville@fr.oleane.com](mailto:mairie.agoncoutainville@fr.oleane.com) – site web : [www.agoncoutainville.fr](http://www.agoncoutainville.fr)

## OFFICE de TOURISME

Place du 28 juillet  
T : 02 33 76 67 30  
F : 02 33 76 67 31  
[www.coutainville.com](http://www.coutainville.com)  
[contact@coutainville.com](mailto:contact@coutainville.com)

## ESPACE CULTUREL

3, avenue F. Roosevelt  
T : 02 33 45 22 58 /  
F : 02 33 46 73 19  
[culture.agon@wanadoo.fr](mailto:culture.agon@wanadoo.fr)  
Programme disponible sur :  
[www.coutainville.fr](http://www.coutainville.fr)

## BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE

3, avenue F. Roosevelt  
T : 02 33 47 30 77  
<http://bibliothequeagon.coutainville.jimdo.com/>  
[biblio.agon@orange.fr](mailto:biblio.agon@orange.fr)

## SANTÉ

### Cabinet médical

1, rue des Pommiers  
T : 02 33 47 24 17  
Drs DAUVIN - GROULT -  
GRZYBEK - POSTEL

### Infirmiers (centre médical)

1, rue des Pommiers  
DESHEULLES Brigitte  
& PEZAVENT Maud  
T : 02 33 47 97 15  
T : 06 28 08 80 00  
2, rue du Grand Large  
MONBRUN Sophie  
& LEFEVRE Christine  
T : 02 33 07 06 64

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAN- TON DE SAINT-MALO- DE-LA-LANDE

[www.cc-saintmalodelalande.fr](http://www.cc-saintmalodelalande.fr)  
T : 02 33 76 85 00 /  
F : 02 33 45 82 09  
[contact@cc-saintmalodelalande.fr](mailto:contact@cc-saintmalodelalande.fr)

## LA POSTE

Agence postale d'Agon (Mairie)  
du lundi au vendredi : 9 h - 11 h 45  
T : 02 33 45 82 92  
Bureau de Coutainville  
T : 02 33 47 03 18

## SNCF

Gare de Coutances  
T : 02 33 07 50 77 ou 36 35

## METEO France

Prévisions départementales  
T : 08 92 68 32 50  
*Bord de mer et côte et au large*

### Chirurgiens dentistes

LAROSE Jacques  
T : 06 07 05 42 74  
VILLETTE Samuel  
(centre médical) T : 02 33 17 22 26

### Masseurs - Kinésithérapeutes

(M-K) & Ostéopathes (O)  
SIMON France &  
SANTIAGO Sandrine (M-K)  
T : 02 33 47 25 18  
BERTRAND Henri (M-K & O)  
T : 02 33 07 80 20  
LEGARDINIER Frédéric  
(M-K & O)  
T : 02 33 07 00 28

## DEPANNAGE 24 H/24 H

Dépannage EDF\*  
T : 09 72 67 50 50  
Urgences sécurité gaz GRDF\*  
T : 0 800 47 33 33  
Contrats, factures, réclamations  
EDF\* - T : 09 69 36 66 66  
Contrats, raccordement GRDF  
T : 09 69 324 324  
SAUR (eaux et assainissement)  
T : 02 50 72 40 00  
\*appels non surtaxé

## SECOURS EN MER

CROSS (Centre Régional Opéra-  
tional de Surveillance et  
de Sauvetage de Jobourg)  
T : 02 33 52 16 16  
SNSM (Société Nationale  
de Sauvetage en Mer)  
T : 02 33 52 72 13

## POSTE DE SECOURS

(période d'été)  
Le Passous 02 33 47 07 69  
Dramard 02 33 07 59 45  
Ecole de Voile 02 33 07 71 92  
Promenoir  
de Jersey 02 33 45 15 46

## APPELS D'URGENCE

Police **17**  
Pompiers **18**  
ou 02 33 47 08 50  
Gendarmerie Agon :  
02 33 76 54 20  
SAMU **15**  
ou 112  
Centre antipoison (*Remes*) :  
02 99 59 22 22



### Etiopathe

AIMAR Roger  
T : 02 33 47 32 00

### Pédicures - Podologues

LAGADEC Yann & OLIVIER  
Elise (centre médical)  
T : 02 33 47 84 20  
DE FELICE Daniel  
T : 02 33 07 70 00

### Orthophoniste

GENDREAU Elisabeth  
(centre médical)  
T : 02 33 07 62 53

### Pharmacies

Pharmacie ROBBE - Coutainville  
Centre - T : 02 33 47 05 11  
pharmacie SELLIER - Agon  
Eglise - T : 02 33 47 08 11

### Ambulances - Taxi

LEROUGE Pascal  
T : 02 33 47 16 17

### ADMR (aide à la personne)

T : 02 33 47 23 30  
Portage des repas (ADMR)  
T : 06 78 00 95 96

### SSIAD

(soins infirmiers à domicile)  
T : 02 33 47 90 84